



IRPA de Ronchin

Projet d'établissement 2015 - 2020

<u>Axe :</u> Adapter l'offre d'accompagnement de l'IRPA	<u>Intitulé de l'action :</u> Développer l'accompagnement et l'insertion professionnels	<u>Fiche action n° :</u> 1.5
<u>Pilote(s) :</u> Comité de pilotage commun IME-IRPA	<u>Échéancier :</u> - Mise en route du comité de pilotage Octobre 2015	

❖ Le contexte

Les jeunes accompagnés à l'IRPA bénéficient aujourd'hui d'un accompagnement à l'insertion professionnelle au sein du SPIP (Section de Préparation à l'Insertion Professionnelle). Cet accompagnement est assuré par une seule personne et limité dans le temps (un an).

Or l'insertion professionnelle des jeunes déficients auditifs et des jeunes présentant des troubles spécifiques du langage est parfois compliquée. La méconnaissance de ces handicaps de la part des employeurs peut conduire à des difficultés et des incompréhensions rendant difficile l'accès au marché du travail. Il fait partie des missions de l'IRPA d'accompagner les jeunes vers une insertion professionnelle, que celle-ci se fasse en milieu ordinaire ou en milieu protégé.

❖ Les objectifs

- Garantir aux jeunes de l'IRPA la meilleure insertion professionnelle possible en tenant compte de leurs potentialités
- Aider les jeunes à construire leur projet de formation et leur projet professionnel
- Tendre vers l'autonomie des jeunes de manière globale (logement, accès aux droits, transports etc.)

❖ Les propositions d'actions

- Continuer le travail d'orientation des collégiens (recherche de stages, orientation) en lien avec le jeune, sa famille et la conseillère d'orientation

- Maintenir et développer les partenariats avec des acteurs extérieurs (missions locales, employeurs, Cap Emploi, Lycées professionnels, Centre de formation adapté, ERDV etc.)
- Etendre l'activité du SSEFIS et du SESSAD vers l'insertion professionnelle au moyen d'une dizaine de places dédiées et de moyens communs avec l'IME